



A l'attention de Monsieur Patrick Lécuyer
Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités (DDETS) de la Haute-Garonne

Objet : *Alerte syndicale concernant le démantèlement des services d'accueil et d'hébergement d'urgence à Toulouse et les conditions de travail des agents.*

Monsieur le Directeur,

Les organisations syndicales Sud représentatives du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et des travailleurs sociaux du secteur de l'hébergement d'urgence, souhaitent attirer votre attention, en tant que représentant de l'État, sur la dégradation alarmante des dispositifs d'accueil des publics précaires et l'impact critique de ces mesures sur nos missions de service public.

1. Démantèlement du Pôle Accueil, Information et Orientation (PAIO)

Malgré la suspension juridique de la fermeture du PAIO, nous constatons une stratégie délibérée d'éclatement du service. Le déménagement total prévu pour mars 2026 vers le siège de la rue Belfort s'annonce catastrophique :

- * Inadaptation des locaux : Les capacités d'accueil sont dimensionnées pour des fonctions administratives et non pour le flux quotidien de personnes sans-abri.
- * Perte de repères : L'éloignement du quartier historique désoriente les publics les plus fragiles.
- * Sous-effectifs : Les agents, déjà sous pression, doivent gérer ce transfert avec moyens en moins.

2. Mise en place du dispositif « SAS » pour les femmes victimes de violences

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté le dispositif (commission) visant à évaluer et sélectionner les femmes victimes de violences conjugales pour l'accès à l'hébergement.

- * Fin de l'accueil inconditionnel : Ce système impose aux travailleurs sociaux des critères de sélection arbitraires et opaques.
- * Éthique professionnelle : Contraindre des agents à « trier » la détresse humaine sous couvert de contraintes budgétaires constitue un risque psycho-social majeur et une violation des principes fondamentaux de l'action sociale.

La Circulaire du 25 novembre 2025 relative à l'organisation territoriale du parcours d'hébergement et de relogement des femmes victimes de violences, énonce que la prise en charge des femmes est un processus pluridisciplinaire qui repose sur des principes fondamentaux de sécurité, de bienveillance et de coordination.

« Il convient de rappeler que cette circulaire vise à renforcer le repérage précoce et l'évaluation partagée des situations de danger, afin de garantir une mise à l'abri immédiate et d'éviter toute rupture dans le parcours d'accompagnement des victimes. »

3. Insuffisance des solutions d'hébergement et de logement

La situation du 115 est critique : avec un taux de réponse positive de seulement 4 à 10 % et environ 4 500 personnes à la rue à Toulouse (dont de nombreux enfants), la réponse institutionnelle est défailante.

Parallèlement, les projets de transfert (comme celui du centre de Junod à 17 km du centre-ville ou l'installation de services dans des bâtiments amiantés à Bonnefoy sans savoir si des travaux ont été réalisés avant) témoignent d'une volonté manifeste de « nettoyage social » et d'éloignement des plus pauvres.

Nous n'oublions pas non plus le manque de dispositifs et de structures d'accompagnement et de logement, en nombre largement insuffisant pour faire face aux besoins sociaux de la population toulousaine. Ceux-ci ne feront qu'augmenter prochainement au regard des dynamiques démographiques et politiques à l'œuvre.

Les structures existantes sont par ailleurs généralement sous-financées. Cela limite leur capacité d'action et éloigne du secteur un grand nombre de professionnels lassés du délabrement de leur cadre de travail. A cela s'ajoute le manque de considération parfaitement symbolisé par le gel des rémunérations. Un grand nombre de travailleurs sociaux sont désormais rémunérés au SMIC et même en dessous pour beaucoup d'entre eux. .

Par ailleurs, nous nous inquiétons sur les réelles intentions du dispositif PEPS. La méthode d'évaluation nous questionne et certains points légaux demandent une clarification de votre part. Aussi, nous restons vigilant sur les glissements de missions qui semble indiquer un début de privatisation des missions du SIAO.

Il y a enfin un problème majeur qui est celui du logement. Le parc privé est de plus en plus difficilement accessible tandis que le parc public est dramatiquement insuffisant. L'extrême difficulté à accéder à un logement se répercute sur l'ensemble du système de veille sociale qui est aujourd'hui largement embolisé, fragilisant toujours plus des populations qui subissent également les dégradations venues des autres agences et administrations que la votre. Citons les menaces sur leur santé avec la fragilisation de la Case de santé ou encore l'effondrement des possibilités de soins psychologiques et psychiatriques, ainsi que l'abandon du soutien familial à cause d'un système d'aide sociale à l'enfance à bout de forces et parfois dysfonctionnel.

4. Pressions sur les publics étrangers

Nous alertons sur les directives demandant aux agents d'identifier les ménages « non régularisables » pour les pousser vers l'Aide au Retour Volontaire (ARV). Les travailleurs sociaux refusent d'être les rouages d'une politique de tri basée sur la nationalité, au détriment de l'urgence sociale.

En conséquence, nos organisations syndicales exigent :

- * L'arrêt immédiat du détournement des données sociales à des fins de contrôle.
- * Le maintien et le développement des structures d'accueil au cœur de la ville, là où sont les besoins,
- * Le respect strict du principe d'accueil inconditionnel, sans commission de "tri".
- * Un moratoire sur les suppressions de places d'hébergement d'urgence (HUDA/CHU) et l'ouverture de places d'hébergement pérennes.
- * La mise à l'abri immédiate et pérenne de toutes les femmes victimes de violences qui en font la demande
- * L'ouverture d'une table ronde urgente avec la DDETS, la mairie et les représentants des travailleurs sociaux.

Nous nous réservons le droit de déposer des préavis de grève et d'engager toute action nécessaire pour défendre l'intégrité de nos missions et la dignité des usagers.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les représentants syndicaux SUD du secteur social de Toulouse,
A Toulouse, le 10 mars 2026